



Le 08 mars, plus que jamais, une journée de lutte et de revendications !

Quand les femmes s'arrêtent, tout s'arrête !!

Le 08 mars, ce n'est pas la Saint Valentin ni la fête des mères, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le moment de se mobiliser pour gagner enfin légalité.

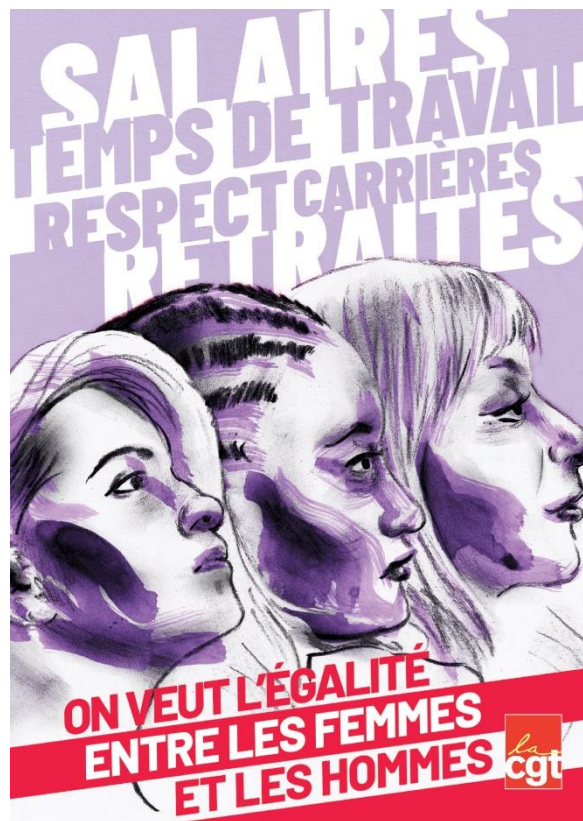
Et c'est indispensable, parce que nous en sommes très loin notamment pour le travail : les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. Chaque jour, c'est comme si nous arrêtions d'être payées à 15h40 et travaillions gratuitement le reste de la journée.

En plus des inégalités salariales, les femmes sont victimes : de sexisme et de violences sexuelles, d'inégalités professionnelles comme l'accès à des postes à responsabilité, de temps partiel souvent imposé...

→ L'égalité salariale entre les Femmes et hommes financerait, à elle seule, notre caisse de retraite à hauteur de **11 milliards d'euros**.

L'Union Locale CGT de Dunkerque appelle toutes les femmes à se mettre en grève le 08 mars, et invite toutes les bases CGT à prendre des initiatives (Assemblée générale, débats, tractage...) sur la base des revendications de la CGT :

- Nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail.
- Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.
- Nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause.
- Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.
- Nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.
- Nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.
- Nous voulons le partage des tâches domestiques.
- Nous voulons plus de « services publics » de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes.



L'Union Locale CGT de Dunkerque appelle à se joindre aux initiatives du 08 mars qui seront organisées sur tout le territoire à l'appel des organisations syndicales, associations et collectifs de femmes.

Du matériel sera régulièrement mis à disposition à compter du 24 février

L'histoire du 8 mars

C'est à Copenhague, en 1910, lors de la deuxième Conférence internationale des Femmes Socialistes regroupant 100 déléguées venues de 17 pays, que Clara Zetkin propose d'adopter une résolution pour organiser tous les ans une Journée Internationale consacrée à la lutte des femmes. Cette journée devait compter avec le soutien des organisations politiques et syndicales de chaque pays.

La décision s'applique dès 1911. Des manifestations impressionnantes ont lieu en Allemagne, en Suisse, en Autriche, au Danemark et aux Etats-Unis. En 1912, la journée sera célébrée en France, au Pays Bas et en Russie.



Les femmes ouvrières manifestent par millions pour porter au grand jour leurs exigences et réclamer leurs droits :

- droit à la journée de 8 heures,
- droit de vote,
- droit d'adhérer à un syndicat,
- droit à la protection de la maternité,
- droit à la suppression du travail du samedi, ...

Du côté institutionnel, depuis 1975, l'O.N.U. célèbre le 8 Mars journée de la femme dans le monde.

En France, en 1981, la Gauche parvenue au pouvoir instaure un Ministère des Droits des Femmes.

Pour la CGT, c'est au congrès de Lyon, en 1919, qu'est posée pour la première fois la question de l'organisation syndicale des femmes. Le rapport au congrès, présenté par l'institutrice Marie Guillot, fut adopté et publié par le journal de la CGT « La voix du peuple ». Il sera en partie mis en œuvre par la CGTU en 1922, notamment avec la création d'un secrétariat féminin et d'une commission féminine. Pour la CGT, il faudra attendre 1945...

Aujourd'hui en France, ce qui caractérise la situation des femmes c'est l'égalité formelle et non réelle et la féminisation de la pauvreté.

A cela, plusieurs raisons : les écarts de salaires persistants, les bas salaires touchent particulièrement les femmes, les emplois à temps partiel où les femmes sont majoritairement concernées, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes, et cela à tous les âges, les retraites perçues par les femmes témoignent de leurs inégalités antérieures.

Ces effets se cumulent et contribuent à une plus grande précarité des femmes dans le monde du travail avec les répercussions négatives qu'elles entraînent.